

DÉCLARATION D'ACCESSIBILITÉ

Le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires s'engage à rendre son site Web accessible conformément à l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005.

A cette fin, il met en œuvre la stratégie et les actions suivantes :

- Schéma pluriannuel d'accessibilité numérique (en cours d'élaboration)
- Plan d'actions de l'année 2025.

Cette déclaration d'accessibilité s'applique au site Web :

<https://www.boussole-te.ecologie.gouv.fr/>

ÉTAT DE CONFORMITÉ

Boussole de la transition écologique est en conformité partielle avec le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité en raison des non-conformités énumérées ci-dessous.

RÉSULTATS DES TESTS

L'audit de conformité au RGAA 4.1.2 réalisé par la société [numerik-ea](#) révèle que :

- **98,21%** des critères RGAA 4.1.2 sont respectés.

Dans le détail :

- Nombre de critères conformes : **55**
- Nombre de critères non applicables : **50**
- Nombre de critères non conformes : **1**

CONTENUS NON ACCESSIBLES

Les contenus listés ci-dessous ne sont pas accessibles pour les raisons suivantes :

Non conformité

Liste des critères non conformes :

- 11.1 - Chaque champ de formulaire a-t-il une étiquette ?

Contenus non soumis à l'obligation d'accessibilité

- Les fichiers disponibles dans des formats bureautiques publiés avant le 23 septembre 2018;
- Les contenus de tiers qui ne sont ni financés ni développés par l'organisme concerné et qui ne sont pas sous son contrôle ;

ÉTABLISSEMENT DE CETTE DÉCLARATION D'ACCESSIBILITÉ

Cette déclaration a été établie le 3 juillet 2025.

Technologies utilisées pour la réalisation du site web

- HTML
- CSS
- Javascript

Environnement de test

Les tests des pages web ont été effectués avec les combinaisons de navigateurs web et lecteurs d'écran suivants :

- NVDA, Firefox
- Jaws , Firefox
- Voiceover, Safari,

Les outils suivants ont été utilisés lors de l'évaluation :

- WCAG contrast checker
- HeadingsMap
- Web developer
- ARC Toolkit
- PAC (PDF Accessibility Checker)

Pages du site ayant fait l'objet de la vérification de conformité

1. Accueil : <https://www.boussole-te.ecologie.gouv.fr>
2. Mentions légales : <https://www.boussole-te.ecologie.gouv.fr/informations/mentions-legales>

3. Résultat de recherche :
<https://www.boussole-te.ecologie.gouv.fr/accessibilite/?recherche=ecologie&page=recherche&lang=fr>
4. Accessibilité :
<https://www.boussole-te.ecologie.gouv.fr/informations/accessibilite>
5. Contactez-nous :
<https://www.boussole-te.ecologie.gouv.fr/informations/contactez-nous>
6. Plan du site : <https://www.boussole-te.ecologie.gouv.fr/spip.php?page=plan>
7. FAQ : <https://www.boussole-te.ecologie.gouv.fr/faq-foire-aux-questions/>
8. J'améliore mon projet : <https://www.boussole-te.ecologie.gouv.fr/j-ameliore-mon-projet/>
9. J'améliore mon projet > Question : <https://www.boussole-te.ecologie.gouv.fr/j-ameliore-mon-projet/questions-transversales/article/comment-le-projet-contribue-t-il-a-s-adapter-au-climat-actuel-et-futur>
10. Je gère mes projets :
<https://www.boussole-te.ecologie.gouv.fr/organisation/article/je-gere-mes-projets>
11. Synthèse de mon projet :
<https://www.boussole-te.ecologie.gouv.fr/organisation/article/synthese-de-mon-projet>

RETOUR D'INFORMATION ET CONTACT

Si vous n'arrivez pas à accéder à un contenu ou à un service, vous pouvez contacter le responsable du site web par le [formulaire de contact](#) pour être orienté vers une alternative accessible ou obtenir le contenu sous une autre forme.

VOIES DE RECOURS

Cette procédure est à utiliser dans le cas suivant.

Vous avez signalé au responsable du site web un défaut d'accessibilité qui vous empêche d'accéder à un contenu ou à un des services et vous n'avez pas obtenu de réponse satisfaisante.

- [Écrire un message au Défenseur des droits](#)
- [Contacter le délégué du Défenseur des droits dans votre région](#)
- Envoyer un courrier par la poste (gratuit, ne pas mettre de timbre)
Défenseur des droits
Libre réponse 71120
75342 Paris CEDEX 07